

## COMMUNE D'ARNOUVILLE

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE (95)

## PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION « ALLÉGÉE » N° 2



## PIECE N° 5.2.1 : PLAN SUD 1/2000 EME

Procédure	Approbation
Elaboration du PLU	16/03/2016
Modification simplifiée n°1	10/10/2017
Révision « allégée n°1 »	12/04/2021
Modification n°2	13/12/2021

Vu pour etre annexe a la deliberation du :

Agence Karine Ruelland | architecte urbaniste – Trans-Faire | ingénieur environnement



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AU TITRE DE	E L'ARTICLE L.	123-1 V DU	CODE
L'URBANISME			

N°	Destination	Parcelle(s) cadastrale(s)	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement de l'avenue du Parisis et de ses abords	AH 177, 178, 163, 186, 164, 315, 314, 188, 187 (tout ou partie)	Département	43 437 m²
	Aménagement d'un bassin de retenue	AK 693, 694 (totalité)	SIAH	6 188 m²
3	Extension du cimetière	AH 52 (en partie)	Ville d'Arnouville	2 930 m²
4	Aménagement d'une voie d'une largeur de 5 mètres	AC 111 (en partie)	Ville d'Arnouville	443 m²
5	Elargissement de la voie (régularisation domaniale)	AH 239, 241, 251, 255 (totalité)	Ville d'Arnouville	310 m²